

# CAMEROUN

## Environnement opérationnel

### Contexte

Le Cameroun accueille quelque 104 000 réfugiés et demandeurs d'asile, essentiellement originaires de la République centrafricaine et du Tchad. La crise financière mondiale a entraîné une hausse des prix des produits de première nécessité et des services de base dans le pays. Bien que le Gouvernement ait pris des dispositions pour faire baisser les prix, l'effet de ces mesures ne se fait pas encore sentir. Sur le plan politique, un calme précaire règne depuis la promulgation d'un code électoral au début de l'année 2012. Les préparatifs en vue des élections municipales et législatives sont facilités par un système d'inscription biométrique géré par l'entité responsable de l'organisation des élections au Cameroun.

Le Cameroun est signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention adoptée par l'OUA en 1969. Au niveau national, la loi définissant le cadre juridique de protection des réfugiés a été adoptée en 2005. Le décret d'application de la loi de 2005 a été signé en novembre 2011, à la suite de quoi les Commissions d'éligibilité et des recours ont été créées en juillet 2012.

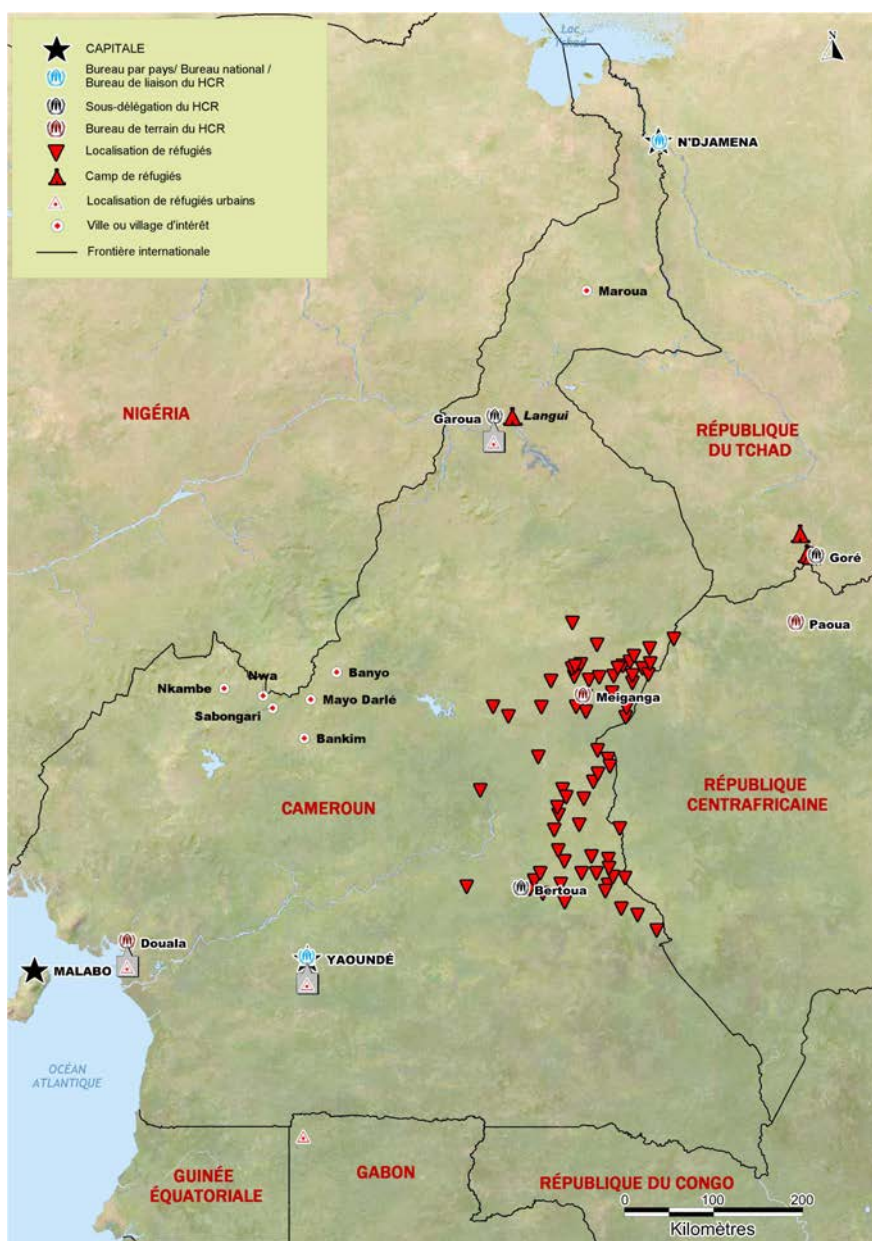
### Besoins

Une évaluation conjointement entreprise par le HCR et les autorités camerounaises en 2011 a établi que la délivrance de permis de séjour de longue durée était une priorité pour le groupe résiduel de réfugiés nigériens vivant dans les régions de l'Adamaoua et du Nord-Ouest ; cependant, le cadre institutionnel nécessaire pour faciliter l'intégration de ces réfugiés sur place n'a pas encore été créé.

Les conditions sont réunies pour qu'un accord tripartite entre le HCR et les Gouvernements du Cameroun et du Tchad soit signé en 2012. Un tel accord pourrait déboucher sur le rapatriement de plus de 90 pour cent des réfugiés tchadiens accueillis au camp de Langui, dont le nombre est voisin de 3 000. La population résiduelle aurait besoin d'une aide pour s'intégrer sur place.

Les réfugiés centrafricains installés dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est trouvent du travail dans le secteur de

l'agriculture et de l'élevage, se procurant ainsi d'autres moyens de subsistance ; cependant, ils ne pourraient subvenir à leurs besoins de base ni accéder aux services essentiels sans l'aide du HCR. Dans le cadre de la réorientation de la stratégie d'assistance alimentaire du



## Chiffres prévisionnels pour le Cameroun

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	RCA	93 160	93 160	96 250	96 250
	Tchad	2 930	2 930	1 480	1 480
	Nigéria	3 310	3 310	3 410	3 410
	Pays divers	1 870	1 870	2 030	2 030
Demandeurs d'asile	RCA	1 560	1 560	1 330	1 330
	Tchad	540	540	460	460
	Guinée	500	500	430	430
	Pays divers	900	900	780	780
<b>Total</b>		<b>104 770</b>	<b>104 770</b>	<b>106 170</b>	<b>106 170</b>

PAM, les distributions générales de vivres ont été remplacées par une aide ciblée, qui a bénéficié à 26 000 réfugiés en 2011. En raison de contraintes financières, cette aide a encore été réduite de 50 pour cent en 2012 et un nombre considérable de réfugiés seront exposés à l'insécurité alimentaire en 2013 si des fonds ne sont pas débloqués pour assurer la prise en charge de ces besoins.

## Stratégie et activités

Grâce à la création des Commissions d'éligibilité et des recours, le HCR pourra transférer progressivement la responsabilité de la détermination du statut, de l'enregistrement et de la délivrance de documents aux autorités camerounaises.

Le HCR continuera d'offrir une aide aux réfugiés vivant en milieu urbain et à rechercher des solutions durables à leur situation en se conformant à sa politique sur les réfugiés urbains. Il s'attachera en premier lieu à garantir l'accès général à l'enseignement primaire et aux services de santé essentiels, tout en offrant une aide ciblée aux réfugiés les plus vulnérables pour améliorer leurs conditions de vie et leur autosuffisance. L'accent sera également mis sur le renforcement de la capacité des organes gouvernementaux créés en vertu du décret d'application de la loi sur les réfugiés de 2005.

S'agissant des réfugiés originaires de la République centrafricaine, l'Organisation continuera d'offrir une protection et des services essentiels, en accordant une attention particulière aux sites où les conditions de vie sont bien inférieures à ses propres normes. La sécurité alimentaire sera favorisée par des activités génératrices de revenus ciblant les agriculteurs, les pasteurs et les petits entrepreneurs ou commerçants. Afin de réduire la surpopulation des écoles, qui est l'une des raisons pour lesquelles

environ 9 800 enfants ne sont pas scolarisés, de nouvelles structures seront construites.

En 2013, des solutions durables seront mises en œuvre, en particulier au travers du rapatriement librement consenti de réfugiés centrafricains. Du fait de l'entrée en vigueur de la clause de cessation pour les réfugiés rwandais en 2013, le HCR recommandera et soutiendra la mise en place de programmes permettant à cette population d'obtenir la nationalité camerounaise, un autre statut et/ou des permis de résidence au Cameroun.

Après le rapatriement escompté de la majorité des réfugiés tchadiens accueillis au camp de Langui, le HCR se concentrera sur l'intégration sur place de la population restante et mettra en état l'infrastructure de base du camp.

L'Organisation luttera contre l'apatridie en aidant les personnes qui relèvent de sa compétence à faire des choix éclairés en matière de nationalité et aidera les autorités camerounaises à délivrer des documents d'état civil aux résidents.

Pour le groupe résiduel de réfugiés nigériens, le HCR recommandera d'accorder un autre statut, sous forme de permis de résidence, jusqu'à ce que la naturalisation collective de cette population soit possible.

### Contraintes

Le personnel du HCR et ses partenaires d'exécution ont des difficultés à accéder aux réfugiés en raison de problèmes logistiques. C'est le cas en particulier dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, où les réfugiés centrafricains sont dispersés dans plus de 300 zones d'installation, réparties sur un territoire de plus de 50 000 kilomètres carrés. De surcroît, ces réfugiés mènent une existence nomade, de

## Objectifs et cibles prioritaires en 2013

### Environnement de protection favorable

- Les institutions et les pratiques administratives sont développées et renforcées au niveau national.
  - ☞ Les capacités des institutions nationales, en matière d'enregistrement et de détermination du statut des demandeurs d'asile, sont améliorées.

### Processus de protection et documents adéquats

- La qualité de l'enregistrement et du profilage est maintenue pour les réfugiés et les demandeurs d'asile vivant en milieu urbain, ainsi que pour les réfugiés centrafricains installés dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est.
  - ☞ Les données d'enregistrement des demandeurs d'asile et des réfugiés urbains sont actualisées en permanence.
  - ☞ Les autorités nationales se chargent de déterminer le statut de quelque 1 500 demandeurs d'asile.
  - ☞ Le HCR se charge de la vérification et du profilage des réfugiés centrafricains installés dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est.
- La délivrance d'actes d'état civil aux apatrides est améliorée.
  - ☞ Les autorités bénéficient d'une aide pour délivrer des actes d'état civil à quelque 3 500 apatrides.

### Solutions durables

- Tout le potentiel en matière d'intégration sur place des réfugiés nigériens installés dans les régions du Nord-Ouest et de l'Adamaoua est réalisé.
  - ☞ Des mesures destinées à faciliter l'insertion sociale de quelque 3 220 réfugiés nigériens vivant dans les régions du Nord-Ouest et de l'Adamaoua sont appliquées.
  - ☞ Tout le potentiel en matière d'intégration sur place des réfugiés tchadiens vivant au camp de Langui est réalisé.
  - ☞ Des mesures destinées à faciliter l'intégration sur place du groupe résiduel accueilli au camp de Langui sont appliquées.

### Autonomisation et autogestion communautaires

- Le niveau d'autosuffisance et la qualité des moyens de subsistance sont améliorés.
  - ☞ Quelque 2 500 ménages de réfugiés centrafricains bénéficient d'une aide pour entreprendre des activités d'élevage.
  - ☞ Environ 700 réfugiés centrafricains des deux sexes reçoivent des microcrédits.
  - ☞ Quelque 1 500 réfugiés centrafricains suivent une formation ciblée.
  - ☞ Environ 5 000 ménages de réfugiés centrafricains bénéficient d'un appui à la production vivrière.
  - ☞ Des évaluations des besoins sont réalisées pour la population résiduelle de 1 480 réfugiés tchadiens, qui reçoit une aide.

## Présence du HCR en 2013

□ Nombre de bureaux	5
□ Effectifs totaux	80
Internationaux	7
Nationaux	45
VNU	28



Des réfugiées Mbororo rentrent chez elles après avoir travaillé dans le champ communautaire à Garoua-Boula.

HCR / F. MOY

sorte qu'il est difficile de leur apporter une aide et de leur distribuer des documents.

L'intégration des réfugiés vivant dans des zones urbaines engendre des défis considérables car 80 pour cent d'entre eux sont illettrés et originaires de milieux ruraux.

### Organisation et mise en œuvre

#### • Coordination

Le HCR travaille en étroite coopération avec des ministères, des institutions onusiennes et des ONG internationales. En outre, des réunions de coordination générales et sectorielles sont organisées chaque mois pour tous les programmes financés par le HCR.

### Informations financières

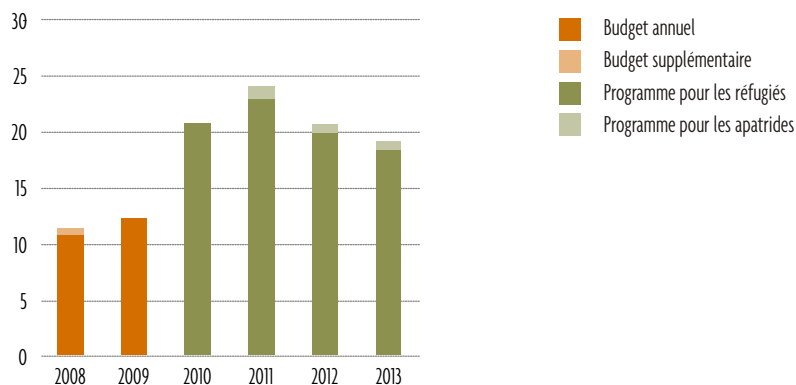
Le budget du HCR a commencé à augmenter en 2008 et a atteint un pic en 2010, en raison des afflux en provenance de la République centrafricaine et du Tchad. En 2013, les besoins financiers au Cameroun s'élèveront à 19 millions de dollars E.-U., contre 20,7 en 2012. Cette baisse est essentiellement due à une réduction du nombre de réfugiés optant pour le rapatriement librement consenti.

### Conséquences d'un manque de financement

- 25 pour cent des besoins dans le secteur de l'éducation, concernant notamment les classes, les fournitures et les équipements, ne seraient pas satisfaits en 2013. En outre, près de 10 000 enfants réfugiés ne seraient pas scolarisés. À l'heure actuelle, certaines écoles des régions de l'Est et de l'Adamaoua accueillent jusqu'à 200 élèves par classe, alors que la moyenne nationale est de 45 élèves.
- 35 pour cent des ménages souhaitant entreprendre des activités agricoles pour assurer leur subsistance ne recevraient pas d'aide.
- Les réfugiés vulnérables seraient exposés à des risques sanitaires accrus, notamment à des taux de malnutrition plus élevés, en particulier chez les femmes et les enfants.
- Les réfugiés urbains auraient les plus grandes difficultés à assurer leur subsistance quotidienne et continueraient de vivre dans une précarité extrême, sans accès aux microcrédits, aux moyens d'existence et aux activités génératrices de revenus.

### Budget du HCR au Cameroun 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



## Budget 2013 du HCR pour le Cameroun (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>			
Instruments régionaux et internationaux	0	70 746	70,746
Droit et politique générale	56 625	0	56,625
Institutions administratives et pratiques	109 565	0	109,565
Assistance juridique et recours	164 565	0	164,565
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	136 374	0	136,374
Sous-total	<b>467 129</b>	<b>70 746</b>	<b>537,875</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>			
Identification des cas d'apatridie	0	46 518	46,518
Enregistrement et établissement de profils	267 117	0	267,117
Détermination du statut de réfugié	388 159	0	388,159
Documents individuels	108 353	0	108,353
Enregistrement et documents d'état civil	311 923	107 341	419,264
Regroupement familial	124 825	0	124,825
Sous-total	<b>1 200 376</b>	<b>153 859</b>	<b>1,354,236</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	442 898	0	442,898
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	138 814	0	138,814
Protection des enfants	165 557	0	165,557
Sous-total	<b>747 269</b>	<b>0</b>	<b>747,269</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>			
Santé	1 522 991	0	1,522,991
Santé procréative et services liés au HIV	349 463	0	349,463
Nutrition	328 397	0	328,397
Sécurité alimentaire	147 775	0	147,775
Eau	864 120	0	864,120
Assainissement et hygiène	724 477	0	724,477
Abris et infrastructure	158 220	0	158,220
Articles ménagers de base	253 446	0	253,446
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	998 777	0	998,777
Éducation	2 292 806	0	2,292,806
Sous-total	<b>7 640 471</b>	<b>0</b>	<b>7,640,471</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>			
Mobilisation communautaire	272 904	0	272,904
Coexistence avec les communautés locales	103 633	0	103,633
Ressources naturelles et environnement commun	339 692	0	339,692
Autosuffisance et moyens d'existence	1 980 426	0	1 980 426
Sous-total	<b>2 696 656</b>	<b>0</b>	<b>2 696 656</b>
<b>Solutions durables</b>			
Retour volontaire	898 734	0	898 734
Intégration	937 608	0	937 608
Réinstallation	199 403	0	199 403
Réduction des cas d'apatridie	0	347 152	347 152
Sous-total	<b>2 035 744</b>	<b>347 152</b>	<b>2 382 897</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>			
Coordination et partenariats	135 433	0	135 433
Sous-total	135 433	0	135 433
Appui à la logistique et aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	789 946	28 724	818 670
Gestion des opérations, coordination et appui	2 519 074	182 450	2 701 524
Sous-total	<b>3 309 020</b>	<b>211 173</b>	<b>3 520 194</b>
<b>Total</b>	<b>18 232 098</b>	<b>782 931</b>	<b>19 015 029</b>
<b>Budget 2012 révisé (au 30 juin 2012)</b>	<b>19 830 246</b>	<b>826 303</b>	<b>20 656 549</b>

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution

#### ONG

*Africa Humanitarian Action*  
 Agence adventiste de secours et de développement  
 Association de lutte contre les violences faites aux femmes  
 FAIRMED  
*International Medical Corps*  
*International Relief and Development*  
 Plan International Cameroun  
 Première Urgence  
*Public Concern*

#### Autres

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
 Société camerounaise de la Croix-Rouge

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Administration territoriale  
 Ministère des Affaires sociales  
 Ministère de l'Éducation de base  
 Ministère de la Promotion de la femme et de la Famille  
 Ministère des Relations extérieures  
 Ministère de la Santé publique

#### Autres

FNUAP  
 PAM  
 PNUD  
 UNICEF